



HABILITATION ÉLECTRIQUE : BE MESURES

OBJECTIFS

- Etre capable de respecter les consignes de sécurité définies par la publication NFC 18-510 dans le cadre de la brochure ED 6127 de l'INRS.
- Etre capable d'appliquer ces prescriptions aux domaines et situations propres à son environnement de travail.
- Permettre à l'employeur de délivrer l'habilitation électrique à son salarié.

CONTENU

- * Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations.
- * Effets du courant sur le corps humains : électrisation, électrocution, brûlure.
- * Ouvrage ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels.
- * Zones d'environnement et leurs limites et formalisation.
- * Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation.
- * Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations.
- * Protection collective : mesures, équipements et signalisation.
- * Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...): risques et mise en œuvre.
- * Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques.
- * Limites de l'habilitation « BE Mesures ».
- * Échanges avec le chargé d'exploitation électrique : informations et documents.
- * Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification.
- * Équipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser.
- * Mise en sécurité d'un circuit : pré-identification, séparation, condamnation, VAT et remise sous tension.
- * Mesure de prévention à appliquer lors d'une

intervention BT élémentaire.

- * Procédures de remplacement / raccordement et instructions de sécurité associées.
- * Caractérisation des travaux et limites : hors tension, sous tension avec ou sans voisinage.
- * Mesures de prévention à appliquer lors des travaux : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter.
- * Documents applicables lors de travaux : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail...
- * Équipements de travail utilisés : risque, vérification, identification, utilisation.
- * Effectuer une analyse de risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.
- * Réaliser des opérations de consignation sur différents types de matériels, pour lui-même, baliser et surveiller une zone de travail.
- * Réaliser des opérations d'essais et de mesurage sous-tension et hors-tension.
- * Rédiger des documents applicables lors des essais

PRÉ-REQUIS

Personnel chargé de réaliser des mesures en BT.

PUBLICS

Salarié
Travailleur indépendant

VALIDATION

Autre certification

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le Greta délivre un avis destiné à l'employeur qui habilite sur le poste de travail

SERVICES VALIDEURS

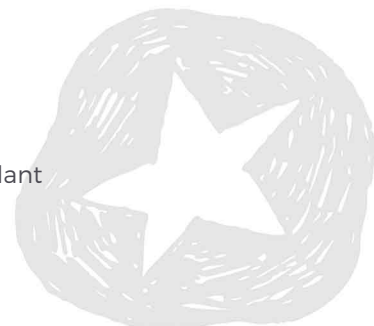
Le Greta délivre une attestation des acquis

TARIF

566 €

DURÉE INDICATIVE

21 heures



Contacts

GRETA ARDÈCHE DRÔME

GRETA ARDÈCHE DRÔME

37-39 Rue Barthélemy de Laffemas - BP 26
26901 VALENCE Cedex1
Tél : 0475823790
Courriel : contact@greta-ardechedrome.fr

GRETA DE GRENOBLE

GRETA DE GRENOBLE

Lycée Vaucanson
27 rue Anatole France
38030 GRENOBLE
Tél : 0476332740
Courriel : greta.grenoble.contact@gretadegrenoble.fr

GRETA NORD ISERE

GRETA NORD ISERE

Le Transalpin 2

33 avenue d'Italie

38307 BOURGOIN-JALLIEU

Tél : 0474280486

Courriel : gretanisere@gretani.com



FICHE FORMATION

Mise à jour le 11 Janvier 2022

